



Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents : 30
Absents : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 33

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 24 juin à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 juin 2024, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noelle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINÉ
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD

Anne OLIVIER
Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Isabelle LE HEIN
Martin MOTTET
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Marc FLEURY, Philippe RODRIGUES, Thérèse TRESPEUCH.

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Philippe RODRIGUES à Katell ANDROMAQUE, Thérèse TRESPEUCH à Denis BRIANT.

M. Oscar NAVARRO a été élu Secrétaire de Séance.

SAISON CULTURELLE 2024/25 – MODIFICATION DES TARIFS
DL_2024_06_16

Mme Dintheer expose :

En Conseil Municipal du 2 avril, les spectacles de la saison artistique 2024/25 de l'espace culturel Capellia ont été associés à la nouvelle grille tarifaire.

Il est proposé de compléter ou modifier certains tarifs comme suit :

> Appliquer le nouveau tarif abonné jeune de 9 € aux spectacles programmés dans le cadre des partenariats avec d'autres salles - et ayant lieu hors Capellia :

- Les Egarés
- Foutoir Céleste

> Modifier la catégorie du spectacle Cookie : de D en C

> Réintégrer le tarif de 5 € pour le tout public sur les séances scolaires

Voici ci-dessous le tableau mis à jour :

DATE	SPECTACLE	TARIF	GENRE
Vendredi 4 octobre à 20h30 Partenariat Jazz en phase A la Cité des congrès - Nantes	Les Egarés	19 € (abonné) 12 € (- 25 ans) 9 € (abo jeune)	Concert jazz
Vendredi 11 octobre à 20h30	Le cabaret extraordinaire - Plein feu	B	Music hall burlesque
Vendredi 18 octobre Scolaire	La guerre de Troie (en moins de deux !)	6 €	Théâtre
Vendredi 18 octobre à 20h30	La guerre de Troie (en moins de deux !)	B	Théâtre
Jeudi 7 novembre à 20h30 Partenariat festival Celtomania	Distro	C	Danse contemporaine
Jeudi 14 et vendredi 15 novembre - En scolaire	Pour la mare	4 €	Théâtre d'objet
Samedi 16 novembre à 10h30	Pour la mare	5 €	Théâtre d'objet
Jeudi 21 novembre à 20h30	Coline Rio	C	Concert électro pop
Mercredi 27 novembre à 20h30 Soirée cabaret salle piaf	Cookie	C	Théâtre et musique
Du vendredi 29 novembre au mercredi 4 décembre Partenariat Cirque – sous chapiteau – Ile de Nantes	Foutoir Céleste – Cirque Exalté	25 € (plein) 21 € (réduit) 19 € (abonné) 12 € (- 25 ans) 9 € (abo jeune)	Cirque

Jeudi 5 décembre à 20h30	Les fouteurs de joie – Nos courses folles	B	Chanson
Jeudi 12 décembre à 20h30	4 211 km	B	Théâtre
Jeudi 19 et vendredi 20 décembre - En scolaire	L'appel de la forêt	4 € / 6 €	Théâtre
Vendredi 20 décembre Soirée cabaret salle piaf	L'appel de la forêt	D	Théâtre
Samedi 18 janvier à 19h Nuit de la lecture – en partenariat avec la bibliothèque	La forêt millénaire – Waï Waï	Entrée libre	BD concert
Vendredi 24 janvier à 20h30	Yé l'Eau	A	Cirque
Jeudi 30 janvier à 20h30	Art	A +	Théâtre
Vendredi 7 février à 20h30 Partenariat Jazz en phase Soirée cabaret salle Piaf	Al Ghar	D	Concert jazz
Jeudi 27 et vendredi 28 février En scolaire	A moi	4 €	Marionnettes
Samedi 1 ^{er} mars à 10h30	A moi	5 €	Marionnettes
Mardi 4 et mercredi 5 mars En scolaire	La fable de l'autruche	4 €	Danse
Mercredi 12 mars En partenariat avec Orvault – à l'Odyssée	Oriane Lacaille	16 € (abonné) 9 € (-25 ans)	Musique du monde
Vendredi 14 à 20h30 et samedi 15 mars à 15h Fête des retraités / CCAS	Little Rock Story	B	Concert
Mardi 18 mars à 20h En partenariat avec Sucé sur Erdre - à l'Escale	Koudour	10 € (abonné) 5 € (- 25 ans)	Théâtre et musique
Vendredi 28 mars à 20h30	Les gros patinent bien	A	Théâtre / humour
Jeudi 3 avril à 20h30 Partenariat Jazz en phase	Sarah Mc Coy	B	Concert jazz
Jeudi 24 et vendredi 25 avril En scolaire	Toubouge	4 €	Cirque
Samedi 26 avril à 10h30	Toubouge	5 €	Cirque
Mardi 6 mai à 20h30 Soirée cabaret salle Piaf	Apéro Philo	D	Apéro philo
Jeudi 15 mai à 20h30 Partenariat festival Hip Opession	Anatomy of freedom – Cie NGC25	C	Danse Hip hop

TARIFS	A+	A	B	C	D
Plein	35 €	26 €	21 €	16 €	12 €
Réduit, partenaire permanent *	32 €	24 €	19 €	14 €	10 €
Abonné	26 €	20 €	15 €	12 €	9 €
Très réduit **	18 €	14 €	11 €	9 €	7 €
Abonné jeune < 25 ans	16 €	12 €	8 €	7 €	6 €

* Cartes Cezam, CCP, Tourisme et Loisir, abonnés aux salles de l'agglomération nantaise, groupe de plus de 7 personnes

** Moins de 25 ans, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi, titulaire AAH, adhérent CartS, adhérent association OMCRI partenaire

Tarifs spéciaux :

4 € pour les écoles maternelles et primaires sur les représentations scolaires

4 € pour les structures municipales chapelaines (centre de loisirs, structures petite enfance) sur les séances TP

6 € pour les collèges et lycées sur les représentations scolaires

6 € pour les structures municipales chapelaines (jeunes du secteur J...) sur les séances TP

8 € pour les collèges et lycées sur les représentations TP – seuls seront proposés les spectacles à portée pédagogique (soit en catégorie B / C / D)

Gratuit pour les accompagnateurs de groupes (écoles / centres de loisirs / crèches ...)

5 € - Tarif unique – séances famille le samedi matin

5 € - pour le tout public sur les séances scolaires

Vu l'avis de la Commission Animation réunie le 12 juin 2024,

Le Conseil Municipal par 26 voix pour et 7 abstentions (Erwan BOUVAIS, Annie LE GAL LA SALLE, Christophe BOUVIER-BRAULT, Myriam BASOSILA MBEWA, Christian GUILLEMINÉAU, Bénédicte de LANTIVY, Sébastien ROUSSEL) :

1. APPROUVE la modification de la classification des tarifs de la saison 2024/25 ;
2. AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance

OSCAR NAVARRO



Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à partir de la date soit de transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.